20 ans et toujours très tendance: les fonds Futura Raiffeisen

L'avenir appartient aux investisseurs soucieux de notre planète dont la résilience est limitée. Les précurseurs dans ce domaine, dont les fondateurs des fonds Futura Raiffeisen font partie, l'avaient déjà pressenti il y a deux décennies. Depuis leur lancement en 2001, la performance des fonds Futura illustre bien la viabilité du concept. Nous avons donc décidé d'interroger leurs gestionnaires, fiers de fêter le 20e anniversaire des fonds, afin de découvrir les clés de cette réussite.

Anna Holzgang, Manfred Büchler et Marc Hänni, cela fait une éternité que vous gérez chacun vos fonds Futura Raiffeisen. Qu'est-ce qui a principalement changé depuis leur lancement à l'été 2001?

Marc Hänni: L'éclatement de la bulle internet au tournant du millénaire a, sans aucun doute, transformé les marchés financiers ces vingt dernières années, mettant une fin brutale à l'ascension exagérée des actions du secteur technologique, tout comme le dévoilement d'opérations opaques et très risquées liées à des crédits hypothécaires aux USA en 2008, ayant causé la crise financière mondiale.

Une réglementation plus stricte protège mieux les investisseurs

Les deux événements ont ainsi pris les investisseurs peu prudents à contre-pied. Ils ont en partie dû supporter des pertes importantes. Les autorités de surveillance sont donc intervenues afin de mieux protéger les investisseurs privés. Depuis 2009, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA réglemente et surveille plus strictement tous les secteurs de la finance qu'auparavant.

Anna Holzgang: La politique monétaire ultra-expansionniste des banques centrales, visant à maîtriser la crise financière mondiale et à contenir les effets de la crise du COVID-19, a provoqué un niveau durablement bas des taux et crée donc une situation plus difficile pour les investisseurs. Les épargnants, eux aussi, doivent s'orienter vers une alternative avec un potentiel plus élevé de rendements, en raison de taux négatifs ou nuls. Et le déficit financier dans la prévoyance professionnelle en Suisse renforce davantage cette tendance.

Une recherche du rendement devenue plus difficile

Manfred Büchler: Par ailleurs, les entreprises doivent agir sur une base de plus en plus durable. En automne 2015, les Nations Unies ont revu leurs objectifs en matière de développement durable, relatifs au changement climatique, à la biodiversité, aux écosystèmes, à l'énergie, à la pauvreté, aux droits de l'Homme, à l'égalité, à la justice, au travail, à la gestion d'entreprise et à la transparence. De plus en plus de pays étoffent depuis leur législation afin d'atteindre ces objectifs. En parallèle, les gens sont de plus en plus conscients d'à quel point notre planète est vulnérable et notre société inégale. Ils souhaitent donc intégrer ces valeurs à la gestion de leur argent et investissent ainsi dans une perspective durable.

Toute épargne progressiste est durable

RAIFFEISEN

Dans quelle mesure ces tendances affectent-elles les fonds Futura?

Marc Hänni: En ce qui concerne la protection des investisseurs, les fonds Futura étaient soumis, depuis leur lancement, à la loi sur les fonds de placement, qui régissait déjà à l'époque les instruments de placement autorisés ainsi que les contraintes en matière de diversification. Cette loi a été remplacée par la loi sur les placements collectifs en 2006. Depuis le renforcement des règles prudentielles, la loi stipule qu'il faut exposer en toute transparence les placements ainsi que les risques afférents, tant dans les prospectus sur les fonds que dans les «informations clés pour l'investisseur», également appelées KIID («Key Investor Information Document»). Il est clair que les fonds Futura respectent ces dispositions.

Anna Holzgang: Il est devenu de plus en plus difficile d'obtenir des rendements intéressants via des obligations, en raison du faible niveau des taux d'intérêts. C'est difficile mais pas impossible. Par exemple, on peut s'engager dans des obligations d'entreprises plus rentables mais cela requiert un contrôle très rigoureux de la qualité du débiteur ainsi qu'un portefeuille d'obligations orienté risque / rendement et composé d'un choix de titres, avec des durées différentiées et se rapportant à des pays et des secteurs distincts. Les obligations d'Etat présentant peu de risques en font évidemment partie et constituent des valeurs refuges pour les périodes difficiles. C'est ainsi que nous gérons le fonds obligataire Futura.

Objectif de placement: obtenir une plus-value en étant clairvoyant

Manfred Büchler: Le concept de base des fonds Futura a toujours été d'obtenir une plus-value à long terme pour l'investisseur. Aucune tendance n'a réussi à le remettre en question. Des critères de durabilité très stricts ont, auparavant déjà, défini l'univers de placement, même si ce sujet n'était pas encore omniprésent. L'intérêt croissant des investisseurs pour des fonds durables se traduit par des afflux d'argent frais dans les fonds Futura, ce qui nous réjouit davantage.

Quelles réflexions se cachaient derrière ce concept?

Marc Hänni: Les entreprises prêtes à affronter les défis écologiques et sociaux profitent de meilleures perspectives de réussite à long terme, sont plus robustes et donc habituellement moins sujettes aux crises. Elles courent donc moins le risque que leurs actions ou obligations subissent des pertes de valeur conséquentes, suite à un scandale de corruption ou de pollution. Prendre en compte des critères de durabilité pour des placements en fonds permet donc d'améliorer le ratio risque rendement dans son ensemble. Les fonds Futura témoignent depuis vingt ans que cela se traduit favorablement sur l'évolution de la valeur, au fil du temps. En même temps, l'investisseur doit faire preuve d'une certaine disposition à prendre des risques et d'une certaine ténacité, sachant que les fonds sont soumis aux fluctuations du marché.

Manfred Büchler: En ce qui concerne les obligations, des périodes de vaches maigres ou des événements portant atteinte à la réputation pourraient accroître le risque de défaillance d'un débiteur et entraîner une dégradation de sa notation de solvabilité par des agences de notation indépendantes, telles que Standard & Poor's ou Moody's. Dans les deux cas, cela s'accompagnerait de pertes de cours. L'une de nos priorités est avant tout de minimiser de tels risques le plus possible. C'est pourquoi, avant tout placement dans des obligations d'entreprises pour les fonds Futura, nous veillons toujours à une bonne qualité du débiteur, abstraction faite du rendement supplémentaire offert par rapport aux obligations d'Etat, qui ne présentent que peu de risques.

Anna Holzgang: L'association entre placement durable et gestion active est la clé de la réussite des fonds. Notre processus de placement repose sur des analyses poussées, à l'aide d'un double filtrage. Le premier crée un univers de placement durable, à partir de l'ensemble des émetteurs d'obligations ou d'actions négociées en bourse, sur la base de critères écologiques, sociaux et éthiques. Puis nous sélectionnons les possibilités de placement les plus prometteuses, du point de vue économique et financier, au moyen du second filtre.

Combinaison éprouvée: durable + dynamique

RAIFFEISEN

Nous surveillons constamment nos positions et les comparons de manière dynamique avec les résultats de nos nouvelles estimations en cours. Nous pouvons ainsi saisir les nouvelles opportunités attractives de placement et contenir les risques conformément aux prescriptions, si jamais des événements - géopolitiques, économiques ou liés à l'entreprise - modifiaient les conditions de placement. C'est pourquoi nous ne sélectionnons que des titres liquides et bien négociables à tout moment.

Comment mesure-t-on la durabilité?

Marc Hänni: Le secteur financier se réfère aux normes ESG - soit des prescriptions qui concernent l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise. ESG est l'abréviation des concepts anglais «Environmental, Social and Governance». Certains facteurs dans ces trois domaines servent d'indicateurs permettant de catégoriser les conséquences des activités, notamment dans la perspective des objectifs des Nations Unies.

Rating ESG requis au préalable

Anna Holzgang: L'agence de notation indépendante Inrate prend en charge cette catégorisation pour les fonds Futura. Elle note chaque entreprise, institution publique et tout bien immobilier sur la base de son référentiel de recherche mondiale, qu'elle actualise en permanence. Elle évalue, d'une part, comment les candidats contribuent à créer un environnement et une société plus durables à travers leurs opérations directes, leurs produits et services tout au long de leur existence, et d'autre part, comment ils s'impliquent pour rendre leurs pratiques plus durables. Inrate examine les stratégies de durabilité publiées par les entreprises elles-mêmes, de même que les rapports provenant de sources tierces fiables faisant état de controverses et tient compte du fait que les risques et opportunités en matière de durabilité peuvent être différenciés en fonction des secteurs.

Manfred Büchler: Inrate nous transmet tous les mois sa liste actualisée d'émetteurs d'actions et d'obligations éligibles au placement durable et correspondant aux besoins spécifiques des fonds Futura. Après contrôle selon l'approche «Best in Service», le niveau de satisfaction de tous les critères écologiques, sociaux et éthiques doit être supérieur à la moyenne de celui de tous les candidats analysés par Inrate. Ceux dont les activités commerciales visent des secteurs controversés tels que l'armement, l'alcool, l'ingénierie génétique ou l'énergie nucléaire sont écartés d'emblée.

L'élite parmi l'univers durable

Quels sont les critères auxquels les investissements opérés dans les fonds Futura doivent satisfaire, outre une durabilité supérieure à la moyenne?

Marc Hänni: Pour l'univers de placement Raiffeisen Futura - Swiss Stock, je sélectionne des actions sans exception d'entreprises suisses très innovantes, qui occupent des positions de pointe dans le monde entier grâce à une stratégie sur le long terme, des investissements ciblés dans la recherche et le développement, une utilisation des ressources empreinte de réflexion et des processus efficients en matière de qualité pour leurs produits et leurs prestations, qui présentent un modèle économique solide et un bilan sain avec un endettement modéré et qui bénéficient finalement de perspectives de réussite très prometteuses, déjà citées. Enfin, il faut que le cours actuel de l'action reflète en toute équité la vraie valeur de l'entreprise; sinon, je n'investis pas.

Avec quel degré de précision êtes-vous en mesure d'estimer cette valeur?

Marc Hänni: Plus nous disposons d'informations, plus c'est précis. Il faut toutefois aussi partir en quête d'autres sources moins accessibles dont des échanges fréquents avec des analystes externes, des visites sur place des sites de production, des visites de salons professionnels ainsi que l'analyse des concurrents au sein du même secteur, au niveau international. A mes yeux, le plus important est d'avoir des échanges personnalisés réguliers avec les dirigeants et les directeurs financiers. Seul le portrait complet d'une entreprise, de ses concurrents et de ses parts de marché me permet d'apprécier le mieux possible le potentiel de l'entreprise en matière de chiffre d'affaires et de bénéfices pour l'avenir. C'est ce que je fais pour les actions d'environ 120 entreprises suisses cotées en bourse, avec mon équipe de quatre personnes.

RAIFFEISEN

Prendre le pouls partout y compris pour les obligations

Comment procédez-vous pour les obligations?

Manfred Büchler: Là aussi, nous prenons le pouls des émetteurs d'obligations dans le meilleur ensemble possible. Anna et moi, nous pouvons nous appuyer dans le cadre de nos analyses sur l'expertise des 30 collègues de notre équipe Fixed Income, spécialisés dans les obligations d'entreprises et des marchés émergents, et payons des recherches externes afin de disposer d'encore plus d'éléments. Rencontrer des gens sur place pour des entretiens ou des inspections de tous les débiteurs que nous suivons dans le monde entier serait hors de propos.

Qu'en est-il de la diversification dans les fonds Futura?

Marc Hänni: Il est important de diversifier pour bien répartir les risques. C'est pourquoi j'intègre des entreprises de tailles diverses, exerçant dans des secteurs différents, dans le Raiffeisen Futura - Swiss Stock. De plus petits exploitants de niche, parmi les entreprises suisses ayant du succès dans le monde entier, se sont avérés de véritables joyaux de la durabilité à la suite d'analyses approfondies de l'ensemble de leur chaîne de création de valeur et font partie de mes favoris.

Une excellente qualité en matière de finances et de durabilité largement diversifiée

Par ailleurs, je veille toujours à bien combiner parmi des sociétés à caractère défensif, qui souffrent moins pendant les temps difficiles, et des sociétés présentant des caractéristiques cycliques, qui profitent d'habitude des conditions favorables dans une plus large mesure. Je pondère les positions individuelles en fonction de l'environnement du moment en étant flexible. C'est la gestion active décrite par Anna.

Anna Holzgang: La diversification s'applique évidemment aussi pour les fonds obligataires Futura. Le Raiffeisen Futura – Global Bond investit à l'échelle internationale dans des obligations de durées variables libellées en monnaies étrangères, en couvrant les risques de change par rapport au franc suisse. Le Raiffeisen Futura – Swiss Franc Bond investit lui aussi dans le monde entier, mais uniquement dans des obligations libellées en francs suisses. C'est pourquoi il est plus orienté vers les débiteurs suisses. Pour des raisons éthiques, les USA sont exclus d'emblée car la peine de mort n'y est pas encore abolie partout. Nous pouvons diversifier largement notre sélection dans différents pays et secteurs afin d'obtenir une meilleure dispersion des risques, même si les critères stricts d'Inrate ne retiennent que les débiteurs supérieurs à la moyenne, en ce qui concerne la durabilité dans l'univers de placement. Nous examinons en permanence la qualité financière de tous les titres figurant dans les deux fonds. Les 20 dernières années ont montré que les opportunités de rendement sont absolument intactes. Les deux fonds peuvent être qualifiés de valeurs sûres pour tout portefeuille d'investisseur.

Est-ce que les contraintes liées à la durabilité se traduisent par des coupes sombres au niveau des rendements?

Marc Hänni: L'élément déterminant pour réussir en matière de performance est l'horizon de placement à long terme. Si un titre non durable réalise une performance hors du commun, il est clair que les fonds Futura ne peuvent pas en profiter dès lors qu'ils investissent dans la durabilité. Mais s'il arrive que les cours d'un tel titre s'effondrent soudainement, cela vaut la peine de ne pas y avoir investi. L'évolution de la valeur du fonds Futura Raiffeisen ces 20 dernières années montre qu'un bilan de durabilité supérieur à la moyenne et une qualité financière sans faille, selon nos critères, ont sans aucun doute eu un impact positif dès lors qu'il s'agit de prérequis pour un placement.

Anna Holzgang: Le succès du fonds Futura est également le fruit du travail constant d'analyse qui est mené par nos équipes spécialisées. Ainsi, chacun d'entre eux contribue à sa manière en faisant valoir les points forts de sa spécialisation. Nous échangeons constamment nos expériences et nos idées car c'est ainsi que s'améliorent nos connaissances en matière de placement. Cela nous permet d'apporter une plus-value supplémentaire à nos investisseurs, outre un potentiel de rendement plus élevé à long terme et notre collaboration à un monde meilleur.

RAIFFEISEN

Les gestionnaires des fonds Futura, qui fêtent cette année leurs 20 ans

Anna Holzgang, gestionnaire du fonds Raiffeisen Futura – Global Bond (fortune du fonds fin avril 2021: CHF 672 mio), dirige l'équipe pour les obligations suisses et mondiales dans la Fixed Income Boutique, pour les placements à rémunération fixe de Vontobel depuis 2008, et gère différents portefeuilles associés selon l'approche ESG. Elle était responsable auparavant de l'équipe Fixed Income chez Swisscanto Asset Management et des portefeuilles d'obligations mondiales. Après sa thèse de doctorat en économétrie, son thème de spécialisation, elle a travaillé pendant cinq ans à l'institut de recherche d'économie empirique de l'Université de Zurich.

Manfred Büchler, gestionnaire du fonds Raiffeisen Futura – Swiss Franc Bond (fortune du fonds fin avril 2021 2021: CHF 346 mio), est membre de l'équipe pour les obligations suisses et mondiales dirigée par Anna Holzgang depuis 2012 et gère divers portefeuilles associés présentant une approche ESG. Il a auparavant été analyste en obligations pendant cinq ans chez Vontobel Investment Banking. Il a acquis sa large expérience dans le secteur financier entre autres auprès de la Banque Cantonale de Zurich et de Credit Suisse, où il a également développé des modèles permettant d'évaluer la qualité des débiteurs pour les obligations des entreprises et celles d'état. Il est Certified European Financial Analyst.

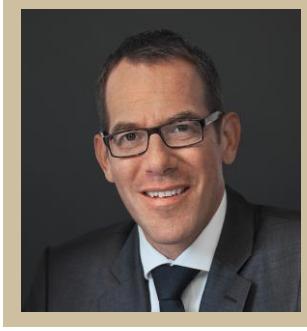

Marc Hänni, gestionnaire du fonds Raiffeisen Futura – Swiss Stock (fortune du fonds fin avril 2021: CHF 1,46 mia), dirige l'équipe pour les actions suisses dans la Sustainable Equities Boutique pour les placements en actions durables de Vontobel depuis octobre 2011, et gère divers portefeuilles associés présentant une approche ESG. Il fait partie de l'équipe depuis 1998 et travaille chez Vontobel depuis 1993. Après son apprentissage bancaire, il a fait des études d'économie d'entreprises à l'Université des sciences appliquées de Zurich et s'est fait certifier Certified International Wealth Manager.

Vous trouverez d'autres «Aperçus» de la gestion de fonds ici: **raiffeisen.ch** > Clientèle privée > Placements > Marchés & avis > Publications Solutions de placement. Retrouvez de plus amples informations sur les fonds sur **raiffeisen.ch/fonds.**

RAIFFEISEN

Raiffeisen Futura – Global Bond

Opportunités

- **Largement diversifié:** le fonds investit à l'échelle mondiale dans des obligations comportant des durées variables et libellées dans des monnaies étrangères diverses, en couvrant les risques de change par rapport au franc suisse; ainsi, les risques sont bien répartis.
- **Gestion active par une professionnelle:** la gestionnaire de fonds est un experte en matière de placements obligataires. Elle analyse en permanence les marchés ainsi que la qualité des émetteurs d'obligations, pour ajuster le portefeuille de manière adéquate en fonction de ses dernières conclusions.
- **Protection de l'investisseur:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Peut également être sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez vous constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers avec un plan d'épargne en fonds de placement. En effet, vous achetez les parts du fonds au fil du temps au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations de cours.

Risques

- **Fluctuations:** des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises ou des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- **Pays émergents et produits dérivés:** en raison de placements dans des marchés émergents, marqués par des insécurités sociales, politiques et économiques, le fonds peut également subir des fluctuations de valeurs. En effet, les conditions cadres prudentielles et opérationnelles des marchés émergents diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et les marchés de capitaux ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. La gestionnaire de fonds est donc limitée lorsqu'elle prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives de la gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Raiffeisen Futura – Swiss Franc Bond

Opportunités

- **Largement diversifié:** les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes qualités et durées, provenant d'émetteurs de différents pays et actifs dans des secteurs variés; seuls les titres libellés en francs suisses étant pris en compte en la matière.
- **Gestion active par un professionnel:** notre gestionnaire de fonds fort d'une longue expérience analyse de manière approfondie la qualité des débiteurs et l'activité du marché, afin de toujours adapter la composition du portefeuille aux dernières évolutions.
- **Protection de l'investisseur:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège efficacement en qualité d'investisseur.
- **Peut également être sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez vous constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers avec un plan d'épargne en fonds de placement. En effet, vous achetez les parts du fonds au fil du temps au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations de cours.

Risques

- **Fluctuations:** des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises ou des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un débiteur est rétrogradée ou que ce dernier ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- **Risque de crédit:** les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure.
- **Dérivés:** l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc limité lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises, ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Opportunités

- **Valeur ajoutée à long terme:** le fonds, qui investit dans une sélection d'entreprises suisses de qualité et durables, vous offre à long terme un potentiel de rendement attractif ainsi que la possibilité de faire du bien à notre environnement et à notre société.
- **De bon conseil:** vous pouvez vous fier au jugement de nos spécialistes. En effet, ils ont une longueur d'avance grâce à plus de 200 contacts directs par an avec les entreprises concernées, des visites sur les sites de production et salons spécialisés, des contacts avec les concurrents et bien d'autres mesures. Ils savent évaluer la valeur des entreprises et juger si le cours actuel des actions justifie un engagement.
- **Bien accompagné:** si les résultats de l'examen de durabilité s'avèrent critiques, Ethos, la fondation suisse pour le développement durable, incite les entreprises à s'améliorer et exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs, lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds est investi.
- **Protection de l'investisseur:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège efficacement en qualité d'investisseur.
- **Peut également être sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez vous constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers avec un plan d'épargne en fonds de placement. En effet, vous achetez les parts du fonds au fil du temps au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations de cours.

Risques

- **Fluctuations:** il existe l'éventualité de fluctuations de cours, liées au marché, au secteur et à l'entreprise.
- **Participation:** la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- **Cours des actions et liquidité:** les placements en actions de petites et moyennes entreprises peuvent afficher des cours moins stables et être moins liquides que les placements dans des actions de grandes entreprises.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc limité lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Pas d'offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à titre informatif et à des fins publicitaires. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. Cette publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a et art. 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Les clients ne devraient investir dans les produits décrits ici qu'après avoir reçu un conseil à la clientèle approprié ou avoir examiné avec attention les prospectus de vente actuels, juridiquement contraignants. Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall, auprès de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou qui seraient en rapport avec cette publication. Elles ne sauraient notamment être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.

RAIFFEISEN